

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire, ...	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements, ...	6 "	12 "	22 "
Etranger (Union postale), ...	9.50	18 "	36 "
Les abonnements partent des 1 ^{er} et 16 de chaque mois.			

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 8 heures du matin à minuit

LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

TELEPHONE

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :

A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7

A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCE DE PUBLICITÉ.

LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Dimanche prochain 3 février, le NOUVEAU LYON commencera la publication d'un nouveau feuilleton :

Raymond Meyreuil

PAR
Georges de LYS

un des écrivains les plus justement réputés de la jeune génération littéraire et dont les œuvres sont déjà universellement répandues et hautement appréciées.

RAYMOND MEYREUIL
est l'étude d'un cas passionnel des plus émouvants et des plus attachants.

Cette œuvre peut compter parmi les meilleures de M. Georges de LYS.
Nous sommes convaincus que

RAYMOND MEYREUIL
obtiendra auprès de nos lecteurs, le plus grand et le plus légitime succès.

BULLETIN DU JOUR

Le maréchal Canrobert est mort. Il était âgé de 87 ans.

Avec lui disparaît le dernier survivant de l'ordre des maréchaux de France et l'une de nos plus pures gloires militaires.

Le Message présidentiel a reçu des deux Chambres l'accueil le plus favorable. Il produit dans le pays une excellente impression.

Ensuite de l'interpellation Goblet, la Chambre a voté un ordre du jour de confiance au ministère Ribot par 329 voix contre 79.

L'amnistie a été adoptée par 511 voix contre 7.

Le rétablissement des traitements ecclésiastiques supprimés a été voté, malgré l'opposition de M. Poincaré.

L'amiral Besnard accepte le ministère de la marine. Pour le portefeuille de la guerre, le général Hervé n'a pas encore répondu.

Lire à la 3^{me} page nos dépêches de la dernière heure.

FINANCES RUSSES

On sait la place considérable que les valeurs russes ont prise dans notre épargne nationale; c'est le résultat pratique de l'alliance conclue entre les deux pays. Malgré la campagne violente menée jadis par les journaux à la solde de la Triple Alliance, l'accord a été cimenté par l'absorption de sept milliards environ de fonds de la nation amie et tout le monde y a trouvé son compte.

Aussi bien la situation économique de l'empire russe et la bonne foi avec laquelle il a toujours tenu ses engagements justifient la confiance des capitalistes français. Nous en avons une nouvelle preuve dans les rapports budgétaires que le Ministère des finances de Saint-Pétersbourg vient de publier.

Les comptes définitifs de budget de 1893 accusent un excédent de près de 90 millions de roubles pour les recettes ordinaires, et de 68 millions de roubles environ pour les recettes extraordinaires; l'excédent définitif est donc de 167 millions, en tenant compte des différences de change pour le rouble or et le rouble argent.

Pour 1894, l'excédent prévu est de 23 millions et demi de roubles environ, malgré les incorporations de dépenses extraordinaires dans le budget ordinaire. Ces incorporations sont cependant considérables.

D'après le règlement du 4 juin 1894, sont désormais classés dans les dépenses ordinaires : la transformation de l'armement, la préparation de réserves spéciales d'approvisionnements, les travaux d'amélioration

exécutée sur le réseau de l'Etat, le développement de son matériel d'exploitation, l'aménagement des ports de commerce.

Une transformation analogue est opérée à l'égard des recettes. Ainsi, dépôts perpétuels à la Banque de Russie, les entrées résultant d'aliénations notables du domaine public, les remboursements au compte Capital effectués par des Compagnies de chemins de fer, enfin, tous les produits quelconques d'emprunts et d'opérations de crédit, seront considérées comme recettes extraordinaires.

Mais on ajoute au budget ordinaire les indemnités de guerre à payer par la Turquie et par le Khanat de Khiva.

Avec une pareille méthode, dont on ne saurait trop louer la sagesse, le projet de budget de 1895 revêt un caractère rigoureusement systématique qui fait défaut à celui d'un grand nombre d'Etats.

En outre, en étudiant de près le rapport du ministre des finances, on constate que les prévisions sont établies avec un rare esprit de modération, car les recouvrements leur ont toujours été supérieurs.

Voici les chiffres pour 1895 :

	RECETTES
Recettes ordinaires, ...	1.142.957.006
Ressources extra, (dépôts perpétuels à la Banque de Russie), ...	2.000.000
Montant à prélever sur l'encaisse disp. du Trésor, ...	1.144.957.006
Total, ...	69.421.024
DÉPENSES	
Dépenses ordinaires, ...	1.120.094.938
Dépenses extra, (Construction de chemins de fer), ...	94.823.092
Total, ...	1.214.378.030

Pour couvrir le solde passif provenant des dépenses extraordinaires, on compte faire appel à l'encaisse du Trésor qui s'élevait à 260 millions de roubles au 1^{er} janvier 1894 (en calculant le rouble-or au change de 1,60 rouble-pa-pier) et dont le total s'élèvera suivant les évaluations, à un minimum de 325 1/2 millions de roubles au 1^{er} janvier 1895.

Ajoutons que les dépenses extraordinaires qui sont des dépenses productives sont couvertes par des ressources spéciales parfaitement liquides qui deviennent productives.

Si je craignais d'abuser des chiffres, je serrerais de plus près certains chapitres pour démontrer combien les assises du budget russe sont solides. Mais je craindrais de fatiguer le lecteur. Je me bornerai à constater que l'accroissement des recettes publiques ne sera pas de prétexte aux prodigalités et que nous n'avons pas à regretter d'avoir contribué au relèvement du crédit extérieur de la Russie, dont les finances, il faut le dire bien haut, sont administrées avec une très grande sagesse.

Les efforts du gouvernement n'ont pas porté seulement sur le crédit public et sur les questions fiscales; il s'est attaché aussi à augmenter les moyens de communications, à favoriser l'industrie nationale et à développer l'agriculture. Au 1^{er} janvier 1881, la longueur totale du réseau russe, non compris la Finlande, était de 21.226 verstes; aujourd'hui, en tenant compte des sections de la grande voie ferrée de Sibérie, ouverte à la circulation, cette longueur est de 33.869 verstes. Quant aux recettes, la moyenne par verste a passé de 9.500 roubles en 1881 à 11.800 roubles en 1893.

La refonte générale du tarif douanier et la conclusion de toute une série de traités de commerce a eu pour but de pousser l'industrie et de faire admettre les produits bruts de la Russie sur les marchés étrangers.

Quant à l'agriculture, les mesures prises par le gouvernement lui ont été très profitables. La création de la Banque de la noblesse a eu pour but de venir en aide aux propriétaires fonciers; de même la banque des Paysans a eu pour conséquences d'augmenter la surface cultivable et de remédier à l'état arriéré des procédures de production.

Enfin on a remanié de fond en comble les statuts de la banque de Russie, de manière à rendre le crédit accessible à toutes les branches de la production.

Ces diverses constatations sont importantes; elles doivent rassurer les esprits les plus sceptiques et faire ressortir le côté pratique de l'alliance franco-russe.

C. P. Wehrung.

Lettre Parisienne

Paris, 27 janvier.

LE MINISTÈRE RIBOT. — PARATONNERRES. — L'HOMME DE LA MONTAGNE. — LA QUESTION BUDGETAIRE. — RESPECT A LA LIBERTÉ.

Des pamphlétaires sans pudeur insistent, à plume que veux-tu, à droite, à gauche, tout le monde. Cela ne peut pas, ne doit pas être toléré dans un pays réputé comme la France, pour sa politique.

Qu'il soit permis de tout dire, de tout discuter, comme il convient dans un pays de liberté, rien de mieux; mais à la condition de respecter d'abord la liberté des autres de penser suivant leurs opinions et leur conscience. Il est vrai que cette modération de langage, dépend encore plus des mœurs et de l'éducation que des lois.

De toute manière, il est certain que l'ordre et les finances sont en bonnes mains. Il faut néanmoins se cuirasser les nerfs et être prêt à tout, car les oppositions ne reculeront devant aucune extrémité pour satisfaire leurs implacables rancunes.

Y réussiront-elles?

C'est le secret de l'avenir et d'un avenir très prochain, car la semaine qui commence est grosse de terribles batailles parlementaires!

UN PARISIEN.

LE PORTFEUILLE DE LA MARINE

M. Ribot, président du Conseil, a fait savoir que l'amiral Besnard acceptait le portefeuille de la marine. L'amiral Besnard n'est pas encore arrivé à Paris où il est attendu dans la soirée.

nations à de grandes fêtes du travail, dignes couronnement du siècle qui va finir.

Dans les lettres, les arts et les sciences, dans l'industrie, le commerce et l'agriculture, partout où se déploie l'activité féconde du pays, dans les masses profondes du suffrage universel comme dans le monde politique, il faut qu'une même ardeur réunisse tous ceux qui ont à cœur l'éclat du nom français.

C'est à cette union, à cet effort commun pour la puissance et la Gloire de la République Française que je vous convie, Messieurs, certain d'être l'interprète de notre démocratie entière.

Le Président de la République
Félix FAURE.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 janvier.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Félix Faure.

LE PORTFEUILLE DE LA GUERRE

M. Ribot, président du Conseil, a fait savoir que l'amiral Besnard acceptait le portefeuille de la marine. L'amiral Besnard n'est pas encore arrivé à Paris où il est attendu dans la soirée.

LE PORTFEUILLE DE LA GUERRE

Le général Hervé, auquel a été offert le portefeuille de la guerre n'a pas encore fait connaître sa réponse.

LE PROJET D'AMNISTIE

Le Conseil a approuvé l'exposé des motifs et du dispositif du projet d'amnistie qui sera exposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Le gouvernement demandera la discussion immédiate et la déclaration d'urgence.

Dans le cas où le Cabinet ne serait pas interpellé aujourd'hui sur la politique générale, il profitera du débat qui provoquera le projet d'amnistie pour fournir à la Chambre des explications sur sa politique générale.

Le prochain Conseil aura lieu à l'Elysée 31 janvier.

CHAMBRE

Paris, 28 janvier.

AVANT LA SÉANCE

(De notre rédacteur spécial)

La séance ne commence qu'à deux heures et demie. L'ordre du jour porte simplement : Communication du gouvernement. Cette communication, on le sait, c'est le message présidentiel.

Immédiatement après cette lecture qui sera faite à la Chambre par M. Ribot, le président du Conseil déposera sur le bureau de la Chambre le projet d'amnistie pour lequel il demandera la discussion immédiate.

On paraissait croire que M. Goblet renoncerait à interroger; il n'est pas vrai.

Il a été à l'ordre du jour de la séance de ce matin de tourner cette page. (Applaudissements à gauche). La révolution s'impose lorsqu'on voit l'élection du chef de l'Etat dépendre des réactionnaires. (Bruit et protestations.)

M. le président invite l'orateur à ne pas critiquer les actes de l'Assemblée Nationale. (Très bien ! Très bien !)

M. Goblet. — On a vu une élection se faire sur les ordres d'un prétendant. (Applaudissements à gauche. Bruit au centre.)

Voice au centre. — A l'ordre ! à l'ordre ! (Bruit.)

M. le Président invite de nouveau l'orateur à ne pas mettre en cause le président de la République. (Très bien, bruit à gauche.)

SUITE DU DISCOURS DE M. GOBLET

M. Goblet se plaint du retard apporté au vote du budget. (Exclamations au centre.)

M. Binder. — A qui la faute ? (Très bien ! très bien !)

M. Pourquery de Boisséron interrompt bruyamment.

M. le Président. — Après 15 jours de chômage on peut bien écouter. (Rires.)

M. Goblet. — Le premier acte du président de la République en faisant appeler tout d'abord l'honorable M. Bourgeois, a attiré l'impression échouée causée par son élection. (Exclamations au centre.)

Nous ne sommes pas des hommes d'opposition systématique. (Nouvelles exclamations.)

Voix diverses. — Au contraire. (Rires, bruit.)

M. Goblet. — On espérait que M. Bourgeois aurait rappelé les fonctionnaires au devoir républicain. (Applaudissements.)

Nous espérons encore qu'on laisserait

survivre les procès scandaleux en cours. (Applaudissements.) Nous aurions acc

solution ; nous ne la redoutons pas. (Applaudissements à gauche.)

M. Toussaint. — La dissolution tout de suite. (Bruit.)

M. Goblet. — Vous n'êtes pas une solution ; nous avons confiance dans l'appel que nous faisons à la démocratie. (Applaudissements à gauche.)

L'orateur dépose, en terminant, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, repoussant toute politique de compromission avec la droite et de résistance à la démocratie, passe à l'ordre du jour. (Mouvements divers.)

DIS COURS DE M. RIBOT

M. Ribot. — On nous reproche de ne pas avoir apporté une déclaration immédiate. Cela est évidemment contre aux précédents.

M. Millerand. — C'est absolument inexistant.

M. Ribot. — En tout cas je suis prêt à répondre très nettement.

Je ne sais pas plus que M. Goblet pour qui l'homme politique auquel il a fait allusion a été écrit ; il a rendu hommage à la parfaite correction de M. le président de la République ; tout ce que je puis dire, c'est que j'ai accepté de faire un cabinet et que je l'ai fait. (Vifs applaudissements au centre.)

Une voix. — Vous êtes un revenant. (Bruit.)

M. Ribot. — Nous ne voulons gouverner au profit d'aucune fraction du parti républicain. Nous ferons une politique de réformes sociales et démocratiques. (Applaudissements.) M. Goblet a dit qu'il attendait de M. Bourgeois une loyale application de la loi à tous les criminels ; j'espère qu'il attend de moi la même œuvre ; comme M. Bourgeois, il a toujours fait mon devoir dans les circonstances que vous avez rappelées. (Protestations à gauche.)

M. Toussaint. — Nous voulons qu'on poursuive tous les tripoteurs. (Bruit prolongé.)

M. Brisson. — C'est bien le moins qu'en écoutant un cabinet nouveau auquel on a demandé des explications. (Très bien ! Très bien !)

M. Ribot. — Vous ne m'enfermez pas dans vos formules ; ce que je veux, c'est la réalité bienfaisante des réformes politiques. Ne crois-tu pas qu'il est temps de faire aboutir la loi sur les accidents du travail ? (Très bien !)

Voix à gauche. — Trarieux n'en veut pas ! (Bruit prolongé.)

M. Ribot. — Nous voulons faire aboutir les réformes que nous préconisons dans un esprit différent de celui que vous croyez ; mais ayant tout, il faut voter rapidement le budget de 1895. Que deviendront les réformes si nous sommes toujours rivés au budget et si nous ne mettons pas de la méthode dans vos travaux ? (Applaudissements au centre.) Nous demanderons à la Chambre de détacher du budget la réforme des successions. (Vives réclamations à l'extrême gauche. Tumulte.)

M. Ribot. — Nous n'avons pas l'intention d'abandonner le projet préparé après nous être mis d'accord sur quelques points, par exemple l'emploi des excédents. (Mouvements divers.)

M. Millerand interrompt.

M. Ribot. — Vous ne comprenez pas.

M. Millerand. — C'est parce que je vous comprends que je vous interromps. (Bruit.)

M. Ribot passe rapidement sur l'impôt des boissons, il termine en disant :

« Nous sommes des gens d'honneur, nous n'avons pas ambitionné la situation que nous occupons. M. le garde des sceaux va déposer un projet d'amnistie qui nous renverra tous. Puis, dès jeudi, je vous demande de reprendre le budget. (Vifs applaudissements au centre. Rumeurs à gauche.)

Voix à gauche. — Et la Russie. (Bruit.)

RÉP. IQUE DE M. GOBLET

M. Charruyer présente quelques observations au milieu d'un bruit de conversations qu'on n'entend pas un mot.

M. Goblet. — Ce n'est pas la réforme du code d'instruction criminelle que le pays attend le plus impatiemment. Il votera la loi sur les accidents du travail, mais le ministre de la justice en vent-il ?

Nous connaissons la politique de M. Dupuy, elle a été révélée. (Applaudissements à gauche.) Vous avez gardé trois de ses anciens collègues et vous avez mis l'un d'eux à l'intérieur. Le pays attendait une orientation nouvelle ; je vous ai donc conservé une illusion quelconque après le discours absolument vide que nous venions d'entendre. (Applaudissements à gauche.)

LES ORDRES DU JOUR

M. le président fait connaître qu'il y a deux ordres du jour : celui de M. Goblet, et un second déposé par M. Bastide, Trouillet et Caudieu, qui est ainsi coupé :

— La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement et confiant dans sa volonté de pratiquer une politique d'union républicaine et de progrès démocratiques passe à l'ordre du jour Goblet.

La priorité est repoussée par 336 voix contre 141 pour 475 votants.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Un deuxième scrutin a lieu, cette fois, sur l'ordre du jour de confiance de MM. Bastide, Trouillet et Chaudieu :

Cet ordre du jour est adopté par 329 voix contre 79 sur 403 votants. (Applaudissements au centre, bruit à gauche.)

L'AMNISTIE

M. Trarieux, garde des sceaux, donne lecture de l'exposé des motifs du projet d'amnistie déposé par le Gouvernement.

Le projet est ainsi coupé :

— Amnistie pleine et entière est accordée pour toute condamnation prononcée ou encourue jusqu'au 28 janvier 1895.

— Pour crimes, attentats, ou complots contre la sûreté intérieure de l'Etat.

— Pour délits en matière de presse, d'association, de réunion, à l'exception des délits de diffamation envers les particuliers.

— Délits en matière électorale.

— L'urgence et le passage à la discussion des articles sont adoptés.

Les deux premiers paragraphes des articles uniques sont adoptés à mains levées.

M. d'Haut, sur le paragraphe 3, combat l'amnistie appliquée aux délits commis contre le suffrage universel qui est la base de nos institutions. (Violent tumulte à gauche.)

M. Chauvière. — Allez au catéchisme. (Bruit.)

Après deux épreuves douteuses à mains levées, puis par assise et levé, le paragraphe est adopté au scrutin public, par 357 voix contre 178 sur 505 votants.

M. Fabert. — On amnistie Constans. (Bruit prolongé.)

Le garde des sceaux explique le paragraphe qui vient d'être adopté ne vise en aucune façon, contrairement aux craintes de certains membres, les faits électoraux de Toulouse, qui ne sont pas des délits, mais des crimes de faux. (Très bien.)

M. Isaac présente un article additionnel demandant que la loi soit applicable aux colonies.

M. de Marly. — C'est inutile.

Le soutien dépose un autre article additionnel demandant que l'amnistie soit

appliquée aux délits de pêche, de chasse, aux contraventions de la police sanitaire.

M. Trarieux. — Le gouvernement repousse cet amendement ; si on entrat dans cette voie on irait trop loin. (Très bien ! très bien !)

L'article additionnel est repoussé à mains levées.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 511 voix contre 7 sur 518 votants. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Ernest Roche. — Vive Rochefort !

PROPOSITION DE REVISION

M. Gauthier de Clagny dépose une proposition tendant à la révision de la Constitution.

L'orateur donne lecture de l'exposé des motifs de sa proposition. C'est un réquisitoire très vif contre le régime parlementaire. Le président de la République sans pouvoirs, n'arrive jamais au terme de son mandat, les ministères durent six mois. (Bruit.)

M. Michelin. — C'est toujours le même. (Bruit.)

M. Gauthier de Clagny. — Ce régime produit la corruption la plus honteuse. (Bruit.)

L'orateur développe sa proposition. Il espère que le président du Conseil avec sa perspicacité bien connue ne s'opposera pas à l'urgence. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Ribot. — Le gouvernement n'a qu'un mot à dire. Il s'oppose à la déclaration d'urgence. (Très bien au centre.)

M. Goblet proteste contre la plupart des motifs développés par M. Gauthier de Clagny en faveur de la révision. Il votera cependant l'urgence.

M. Ribot. — L'urgence est repoussée par 332 voix contre 183.

M. Gauthier de Clagny. — Dans quinze jours vous voterez comme vous avez fait pour l'amnistie. (Bruit.)

LES DÉPUTÉS EXPULSÉS

M. Boissé d'Anglas demande à la Chambre d'achever la pacification en votant la suppression des mesures disciplinaires prises contre certains députés. (Très bien.)

M. Millerand. — Et Mirman ?

M. Brisson. — Je n'ai pas besoin de dire que si vous votiez le projet de résolution de M. Boissé d'Anglas, c'est avec plaisir que votre président s'y associera. (Très bien.)

La proposition est adoptée à mains levées.

LES MEMBRES DU CLERGE

M. l'abbé Lemire dépose un projet de résolution tendant à inviter le gouvernement à lever les mesures disciplinaires prises à l'égard des ministres des entités pour des motifs politiques. (Exclamations. Mouvements divers.)

M. Poincaré, ministre des cultes. — Le gouvernement s'inspirera, dans l'examen de ces affaires, des sentiments manifestes par la Chambre, en veine de clémence, ne s'en tient pas là. Elle votera l'amnistie de MM. Jaurès et Bouquet, frappés d'exclusion temporaire et même celle des membres du clergé, privés de leur traitement par mesure disciplinaria, mais elle n'a pas voulu aller jusqu'à voter la rémission, comme le lui demandait M. Gauthier de Clagny.

M. Lemire insiste en faveur de sa proposition.

M. Chauvière. — Va donc, eh ! corbeau ! (Exclamations. Bruit.)

Le projet de résolution est adopté par 54 voix contre 163 sur 447 votants. (Vifs applaudissements à droite.)

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à jeudi.

DANS LES COULOIRS

PARIS

LENNOUVEAU LYON

LE NOUVEAU LYON

<h4

Hauteurs du Rhône au-dessus de l'étiage :
2 h. mat. midi 5 h. soir.
Le 27 janvier... 1^{re} 00 0^{re} 06
Le 28 janvier... 0^{re} 37 0^{re} 81 0^{re} 78

Élection législative

Une nouvelle candidature vient de surgir pour l'élection législative du 3 février : c'est celle de M. Pierre Rolland, avocat à Lyon.

La liste des déclarations de candidature a été ajoutée lundi ainsi que nous l'avons annoncé. Nous publierons demain s'il y a lieu, les noms des nouveaux candidats.

Ajoutons qu'il y a deux réunions de comités ont été tenues, l'une rue Vieille-Monnaie (comité Faure), l'autre place Croix-Paquet (comité Guillouarn). L'une et l'autre ayant eu un caractère absolument frappé. Il nous est impossible de faire connaître les décisions qui ont été prises.

Au camp de Sathonay

Pour céder la place au 200^e régiment d'infanterie, qui va occuper le camp de Sathonay, pour sa formation en vue de l'expédition de Madagascar, nombre de troupes cantonnées actuellement au camp vont provisoirement s'installer dans d'autres casernes.

C'est ainsi qu'un bataillon et une compagnie du 12^e de ligne vont rejoindre les forts de Vancia et de Servanais ; un escadron de cuirassiers retournera à la Part-Dieu.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Drutier, maire de Lyon, décédé dans sa quatre-vingt-seizième année. C'était le doyen des maires de France.

Congés scolaires

Le congé des jours gras est fixé ainsi qu'il suit pour les lycées, collèges, les écoles normales.

Garçons à sortie, samedi 23 février au soir, rentrée mercredi 27 février à midi.

Jeunes filles sortie dimanche 2^{re} matin 26 février, rentrée mercredi 27 février à midi.

D'autres rentrée à l'occasion du centenaire de l'école normale, le ministre de l'instruction publique a décidé qu'un jour de congé supplémentaire sera ajouté aux vacances de Pâques.

De plus, les classes de mercredi seront reportées au jeudi.

La rentrée dans les lycées et collèges se fera non, suivant l'usage, le lundi de la Quasimodo, mais le mercredi soir pour les internes et le jeudi matin pour les externes.

Méaventures d'un candidat

Le candidat perpétuel Chauvet, qui brigue la succession de M. Gardien, est l'auteur d'un parolos des *Beufs* de Pieyre Dupont, qui l'a intitulé les *Beufs du Président*.

Hier, voyant des agents enlever un des vendeurs qui avaient sa chanson dans les cafés de la place Saint-Just, Chauvet s'interposa pour sauver son camélot. Mais sa protestation fut mal accueillie, et il se vit à son tour appréhendé au collet et conduit au poste.

À poste, on sut qu'il avait affaire à Chauvet, on relâcha, au bout d'une demi-heure, le candidat-poète.

Faute de médecine

M. Auvand est nommé chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine de Lyon.

Les vacances de Pâques

À l'occasion du centenaire de la fondation de l'école normale supérieure, M. le ministre de l'instruction publique vient de prolonger au 1^{re} juillet les vacances accordées à l'occasion des fêtes de Pâques, dans les lycées de garçons.

Voilà une mesure qui assurera au nouveau ministre, les sympathies de nos jeunes lycéens.

Instruction primaire

Le préfet du Rhône a signé hier au sein un mouvement dans le personnel des écoles primaires du département.

Un instituteur est déplacé ; d'autre part des institutrices ou institutrices stagiaires ont été nommées à divers postes, sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie.

Les dévaliseurs de villes

L'instruction de cette affaire dans laquelle sont inculpés les ouvriers marçons, Renot et Gauzaud, ainsi que leurs concubines, les filles Lemaitre et Coquelin, a été confiée à M. Chevallier-Joly.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenué jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des mutualités l'Institut maternelle des Enfants de Sébastopol ont procédé au renouvellement de leur bureau. Statistiques du zèle et du d'intérêt de leur administration, les deux conseillers volontaires ont été élus pour cinq ans. M. Pouillain, adjoint au maire de Lyon, et confirmé leur mandat, pour l'assurer à tous ses collègues.

Le cercle de Villeurbanne a procédé, les mesures participant s'avaient nommées, les membres l'ouvrage appartenant leur gare de réception ; et cette jeune Société fondée en 1890 a compris bientôt parmi les meilleures. Pour fêter son 6^e anniversaire, son banquet annuel aura lieu le 3 mars prochain.

Le cercle de Villeurbanne. — Une conférence sera tenue jeudi prochain, 31 janvier 1895, à 8 heures au soir, par M. Brauner, qui traîne le développement de l'Institut rhône-chimique en Allemagne, pendant ces dernières années.

Enfants de Sébastopol et Loire. — Réunis en assemblée le 27 janvier, au Palais St-Pierre, les membres de la Société des

PARADIS PERDU

PAR
Jules Marry

Cependant les jours s'écoulaient et Fernande ne sortait plus de son mutisme, — ce mutisme qui l'avait fait surnommer Gertrude l'Endormie.

A quoi revêtait-elle ?

Elle reconstituait sa vie passée. Ah ! comme son imagination travaillait en elle ces jours-là !

Petit à petit les moindres événements de sa vie étaient venus affluer à son esprit.

Elle se souvenait de tout, joies et peines, depuis le première encontre de Villardon, bientôt suivie de son mariage, jusqu'au duel, jusqu'aux derniers jours de la vie si cruelle qui avait été la sienne ensuite.

Elle ne disait rien à Céleste, parce qu'elle ne voulait pas faire connaître son vrai nom.

Et si elle se faisait, observant, regardant, c'est qu'elle cherchait les moyens de fuir, de s'en aller de cette maison, de s'en aller bien loin, bien loin.

Où comptait-elle se rendre ?

Elle ne savait pas encore. Elle verrait. Qu'était devenu son mari ? Qu'étaient devenus André et Noé ?... Comme son

coeur tressaillait, à la pensée de les revoir !... Vingt années de sa vie venaient de s'écouler comme s'écoule une nuit. Ce n'était qu'une nuit ces vingt années, pour elle ; elle n'en mesurait pas la longueur... elle venait de se réveiller d'un songe... Sait-on jamais, quand on a dormi, si l'on a dormi longtemps ?

Les revoir !... Quelle joie ! Mais aussi quelques angoisses, si l'un des trois avait disparu emporté pour toujours...

La suite devint son idée fixe.

Cela n'était pas très difficile, malgré la surveillance.

Les cours de promenade communi-quent avec les jardins potagers. Ceux-ci donnent sur le parc, les bois, la campagne. C'est la liberté. Pour sortir, il fallait donc profiter d'une minute où la surveillance, occupée ne la regarderait pas, — et c'était si douce, si peu dan-geuse, qu'on faisait peu d'attention à elle, — pour passer dans le jardin potager, un soir, quand les premières ombres de la nuit seraient descendues, à la dernière promenade d'été, précédant la montée aux dortoirs.

Elle attendit patiemment le moment favorable.

Mais Céleste avait été si bonne pour elle, qu'il lui venait des renards de la tromper ainsi, d'abuser comme elle allait le faire, de la confiance que la surveillante avait en elle.

Dans la grande salle de travail, on donnait aux filles du papier, des crayons, des plumes, de l'encre.

Elles écrivaient, dessinaient les lettres

extraordinaires, des dessins extravagants.

Nous avons entre les mains de ces dessins et de ces lettres ; à voir les uns, à lire les autres on se sent devenir fou ! Et l'on a guère envie de rire !... Ces incohérences prouvent si bien que l'on se se trouve en présence de pauvres déshérités, en dehors de la vie, animaux sans pensée, ayant jadis aimé et souffert, ravalés au dernier rang des brutes, après avoir eu le cœur empli, peut-être, des plus nobles passions, des ambitions les plus hautes et des vertus les plus austères !...

Ce fut dans cette salle qu'elle écrivit à Céleste une lettre pleine de tendresse et de reconnaissance.

Madame Céleste, je vous ai menti depuis quelques jours en faisant semblant de ne point me souvenir. Je me souvins, madame Céleste, de tout mon triste et navrant passé, mais je n'ai pas eu le courage de vous le dire et de vous confier mon vrai nom. Ce nom, je ne vous le dirai à personne. Il est à mon mari et à mes enfants. Je vais essayer de les rejoindre, non pour reprendre auprès d'eux ma vie d'autrefois, car je ne me ferai pas reconnaître, mais pour vivre auprès d'eux, autant que possible, les voir, être heureuse, s'ils sont heureux et sourire avec eux, s'ils ont à souffrir. Tâchez, madame Céleste, que l'on ne me poursuive pas, que l'on ne me reprenne pas... Ce serait pour moi un si grand malheur... Je vous assure que je ne suis plus folle. Je vivrai comme je pourrai. Ces vingt années écoulées m'ont appris ce que c'est que la dure vie. Je travaillerai. Pardonnez-moi de vous quitter ainsi, madame Céleste, vous qui n'avez témoigné si souvent tant d'affection. Jamais je ne vous oublierai... Jamais je n'oublierai ce que vous avez fait pour moi. Pardon ! J'espérez que le directeur n'accusera pas votre défaut de surveillance. Montrez-lui cette lettre et dites-lui que, pour me sauver, il m'a trompé votre confiance, ce qui est mal !...

Elle plia la lettre, la mit sous enveloppe et durant la soirée la glissa dans le panier à ouvrage de la surveillante.

Madame Céleste la trouverait le soir même ou à coup sûr, le lendemain.

Le soir, à la nuit tombante, elle ouvrit la petite porte verte placée dans le mur qui séparait la cour des « folles tranquilles » du potager.

Le jardinier n'y était pas. Le jardin était désert. Elle s'y glissa. La chance voulut qu'aucune folle ne l'aperçut, car, avec leur instinct d'imitation, elle l'eussent suivie sans doute, se fussent précipitée vers la porte et eussent ainsi triomphé sa fuite.

On était en plein été. Le long des plates-bandes, il y avait quelques rares fleurs, beaucoup d'arbres fruitiers auxquels pendaient déjà les promesses de l'automne prochain.

Elle se mit à courir jusqu'au bout ; mais là, il n'y avait point de porte percée dans la muraille assez haute le long de laquelle étaient des vignes et des

espaliers, et au-dessus de laquelle pendait les grosses branches des chênes et des hêtres, formant, par derrière, le parvis descendait jusqu'à l'Orge.

Mais le danger était trop pressant pour qu'elle hésitât bien longtemps.

Elle grimpa aux branches des espaliers accrochées entre elles par des fils de fer et fut bientôt sur le mur.

De l'autre côté, il y avait une sorte de talus qui rendait le mur moins haut.

Elle se pendit par les mains, diminuant encore ainsi la distance et se laissa tomber.

Quelques écorchures aux mains. Au

cou, mal.

Elle prit sa course dans le parc, allant au hasard, n'ayant pour le moment qu'un but, celui de mettre le plus de distance possible entre Vaucluse et elle.

Au bout du parc, elle rencontra la rivière. Pas de pont, de ce côté. Mais elle s'orienta. On les avait conduites de ce côté, bien des fois, et bien que les fous revenus à la raison ne se rappellent que vaguement les événements qui se sont passés pendant leur folie, cependant Fernande se reconnut à peu près, remonta le cours de la petite rivière et trouva un pont.

Elle le traversa.

C'était encore un bois, de l'autre côté.

Peu lui importait. Au contraire, elle préférail cela. Elle en aurait plus de facilités pour se débrouiller aux recherches qu'on ne manquerait pas de faire bien vite pour la retrouver.

Il faisait tout à fait nuit depuis déjà

longtemps. Elle s'arrêta pour se reposer un peu. Elle écouta attentivement pour s'assurer qu'on ne la poursuivait pas. Elle n'entendit rien. Cependant, à l'hospice, madame Céleste avait dû donner l'alarme. On devait avoir lancé des gardiens à sa recherche. Déjà, sans doute, un expès avait couru au télégraphe et partout, dans toutes les gares, on avait dû avertir de sa fuite.

Comment échapperait-elle à tant de dangers ?

Elle n'avait point d'argent. Comment allait-elle faire pour vivre ?... Elle menaçait. Dieu la protégerait. Elle trouvait des fruits dans les champs. Elle se ferait domestique dans quelque ferme. Elle réussirait bien, à ferme en ferme, de hameau en hameau, à gagner la Sologne ; une fois en Sologne, elle apprendrait en qu'elle voulait savoir. Elle se rapprocherait de sa famille.

Elle savait bien que personne de ceux qui jadis l'avaient connue dans son épouse et son bonheur ne pourrait la reconnaître aujourd'hui. Pas même ses enfants. Pas même son mari ! Non, dans cette pauvre femme au visage couturé, jamais Villardon ne voudrait voir les traits si fins et si charmants de celle qu'il avait tant aimée.

Ce qui la gênait c'était de porter le costume de l'hospice de Vaucluse.

Dans tous les environs immédiats de l'hospice, le costume uniforme des fous était connu.

(A suivre)

ANNONCES Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres

A VENDRE

PETITES PROPRIÉTÉS

De 4.600 à 8.000 r. avec jardins

Adressez-vous à C. Barbler, régisseur, 52, cours Richard-Vitton, Lyon-Montchat.

LE CONCENTRÉ

Maggi

en flacons est à recommander à toute ménagère ! En vente chez LAGRELLE, 6, rue Thomassin.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise. Soins et traitement de famille à des prix très modérés.

Appartements à louer meublés ou non.

40, Chemin Saint-Maximin

LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

MOTEURS A GAZ

Machines à vapeur

Constructions mécaniques

A. FARRA & Cie

25, Chemin des Pins

PAPIERS PEINTS

Dans tous les genres

B. COLIN

7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux

LYON

Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée.

ON TROUVE

LE NOUVEAU LYON

Dans tous les kiosques

Maison J. BADOU & Cie
217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vandry, 43
LYON (Guillotière)

Nous sommes heureux d'annoncer à notre nombreuse clientèle que les principales maisons d'épicerie et de Comestibles continuent à vendre nos vins rouges et blancs, en bouteilles cachetées, aux prix suivants :

VINS ROUGES

Cachet bleu, le litre 0.40 | Cachet vert, le litre 0.65
» marron » 0.45 » jaune » 0.75
» rouge » 0.55 » orange » 1.00

VINS BLANCS

Cachet vert, le litre 0.65 | Cachet jaune, le litre 0.75
Bordeaux blancs, en bouteilles, cachet jaune » 1.00
Vins blancs suisses, en fûts et en bouteilles

Grand Choix de Bordeaux, Beaujolais, Bourgogne
EN FÛTS ET EN BOUTEILLES SPÉCIALES

La Maison livre au commerce de gros des Vins de sa récolte, depuis 16 fr. l'hectolitre et au-dessus.

Tous nos vins sont garantis naturels

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC
LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE

Se conserve indéfiniment et sous tous les climats
Franco par poste. — Se trouve partout

Vente en gros : JACQUET, 4, rue Vaubecour, LYON

Royal Windsor LE CELEBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

Si oui Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la force naturelle et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicinal. Résultats inégalés. Vendu toujours trois fois. — Exiger sur les mots ROYAL WINDSOR, Entrépôt : 22, rue de l'Échiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospekt contenant détails et illustrations

CHOCOLAT EXPEDITIF

GUÉRIN-BOUTRON

O. 1. et O. 0. le Taxe

OLUBLE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

SIX Grands Médailles d'OR, etc. Récompense nationale de 10.000 fr.

QUINA-FAROCHE FERRUGINEUX

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les Circulations difficiles, combat le Lymphatisme, le Manque de Forces et d'Appétit, etc. C'est la plus énergique des combinaisons du quinquina et du fer.

Paris, 22, r. Drouot et Cie

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Egypte, Indes, Cochinchine, Tonkin, Siam, Malaisie, Chine et Japon

Départ de Marseille, le 3 février 1895, à 4 h. du soir

Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (et par transbordement Pondichéry, Madras, Calcutta), Singapore (et par transbordement Batavia et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin et avec Bangkok), Hong-Kong, Shang-Hai, Nagasaki, Kobé et Yokohama, Calédonie, Flandin, leuit, de vais.

Départ de Marseille, le 17 février 1895, à 4 heures soir

Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (et par transbordement Batavia, Samarang et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin et Bangkok), Hong-Kong, Shang-Hai, Nagasaki, Kobé et Yokohama, Ovus, capit. Dupont.

Australie et Nouvelle-Calédonie

Départ de Marseille, le 3 février 1895, à 4 h. du soir

Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Mahé (et par transbordement La Réunion et Maurice), King George's Sound, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. Armand-Béhic, capit. Poydenot, leuit, de vais.

Bombay, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice

Départ de Marseille, le 12 février 1895, à